

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

N° de la résolution ou
annotation

Le 12 avril 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS :

NA Nicole Atchessi, parent
HC Habibatou Coulibaly, parent
JH Julie Hudon, parent
CP Christian Perreault, parent
AP Andréna Pierre, parent

AB Annie Bilodeau, enseignante
KB Kim Bryson, agente de bureau
MCC Marie-Claude Cayen, enseignante
CC Caroline Charest, enseignante
VL Valérie Legault, technicienne en service de garde (SDG)
JL Jérôme Lussier, enseignant

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

ID Idrissa Doumbia, représentant de la communauté
LD Lynne Duval, directrice
AR Alessandra Rossi Ricci, représentante du comité EHDAA
CP Claudia Poulin, secrétaire

ÉTAIT ABSENT :

RO Raïmi Osseni, parent

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La rencontre débute via Teams à 18 h 34.

Dans son mot de bienvenue, la vice-présidente, Madame Nicole Atchessi, souligne quelques bons coups de l'école. Elle parle notamment des interventions policières durant la fin mars, pour donner suite à la demande du comité de vie étudiante et de l'OPP de surveiller la bonne circulation des voitures près de l'aire d'embarquement sur la rue Marigot. Madame Nicole mentionne aussi le travail extraordinaire du brigadier scolaire à l'intersection du boulevard du Plateau et la rue de Marigot.

De plus, elle présente une mise à jour concernant le sondage que le CÉ avait prévu de mener auprès des élèves. Il s'avère que le ministère recueille des informations similaires à ce que le CÉ voulait recueillir dans son propre sondage. Pour éviter la duplication, le CÉ n'effectuera donc pas de sondage cette année, et les résultats "détaillés" du sondage du ministère seront disponibles aux membres du CÉ.

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

1.2 VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

1.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Valérie Legault et appuyé par Jérôme Lussier d'adopter l'ordre du jour de la séance tel que présenté.

Julie Hudon demande à ce que le projet de l'ordre du jour soit circulé auprès des membres bien à l'avance pour leur donner l'opportunité d'y ajouter des items au besoin. Présentement, les membres n'ont aucune opportunité d'influencer l'ordre du jour. Ce commentaire sera transmis au Président M. Osseni qui est responsable du projet de l'ordre du jour.

Madame Lynne mentionne que le document de régie interne ne fait pas partie de l'ordre du jour car les modifications proposées par Madame Hudon ont été acceptées et seront en vigueur pour le prochain Conseil d'établissement 2022-2023.

CE026.21-22.55

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2022

Il est proposé par Caroline Charest et appuyé par Julie Hudon d'adopter le procès-verbal en apportant les quelques corrections indiquées par Andréna Pierre.

CE026.21-22.56

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.5 SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 8 FÉVRIER 2022

Point 2.4 Parascolaire bloc 2. Le cours de danse est une initiation à l'expression corporelle qui regroupe plusieurs types de danse, pas uniquement du jazz.

M. Osseni fera le suivi nécessaire par rapport à la dernière intervention du public.

1.6 PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC ET CORRESPONDANCE

Il n'y a pas de correspondance ou d'intervention du public.

2. DOSSIERS

2.1 SORTIES SCOLAIRES (RÉVISION SUITE AUX CONTRAINTES)

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

Des enseignantes de 1^{ère} année et de 2^e année souhaiteraient faire venir une pièce de théâtre à l'école puisque l'activité du bal de neige a dû être annulée cet hiver en raison de la COVID-19.

Il est proposé par Julie Hudon et secondé par Christian Perreault d'approuver les modifications pour les sorties scolaires.

CE026.21-22.57

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 CHOIX DES SOUS-TRAITANTS 22-23 (PHOTOS, TRAITEURS, AGENDAS)

Madame Lynne explique le fonctionnement des sous-traitants pour l'année 2022-2023. L'école est libre de choisir ses sous-traitants lorsque le montant du contrat ne dépasse pas 5000\$.

Madame Lynne mentionne que le traiteur Lindocile ne respecte pas en ce moment les exigences de service (manque de personnel pour faire la livraison dans les locaux de l'école). Ceci dit, aucune plainte des parents n'a été reçue sujet de ce traiteur, le prix est raisonnable et il y a peu de gaspillage alimentaire.

2.3 ENTRÉE PROGRESSIVE 2022-2023 (CALENDRIER VS SERVICE DE GARDE)

Une journée d'accueil avec un seul parent est prévue pour le préscolaire, suivie de deux demi-journées sans aucun parent pour la période du 31 août au 2 septembre 2022.

Madame Lynne propose d'ouvrir le service de garde à partir du 6 septembre 2022 pour les élèves du préscolaire et à partir du 31 août pour les élèves de la 1^{ère} à la 6^e année.

Il est proposé par Marie-Claude Cayen et secondé par Jérôme Lussier d'approuver la proposition d'ouvrir le service de garde le 6 septembre 2022 pour les élèves du préscolaire.

CE026.21-22.58

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.4 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT (AGENDA)

Les enseignants sont en consultation et prévoient faire adopter la révision de l'agenda lors du prochain CÉ. Entre temps, les commentaires des membres seront considérés. La directrice remercie Julie Hudon pour les commentaires qu'elle a déjà transmis.

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

CE026.21-22.59

L'agenda coûtera 6\$.

- 2.5** LISTE D'EFFETS SCOLAIRES ET MATÉRIEL DIDACTIQUES 22-23
Il est proposé par Christian Perreault et secondé par Jérôme Lussier d'approuver les listes d'effets scolaires et matériel didactique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2.6** FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS (DINEURS)
Madame Lynne explique les modifications aux obligations pour le service de dineurs. Les parents pourront inscrire leur(s) enfant(s) sporadiquement selon des prix fixes, mais les ententes devront être standardisées pour l'année pour assurer l'embauche du personnel nécessaire.

- 2.7** BILAN DU PROJET ÉDUCATIF ET DU PLAN D'ACTION
Le bilan du projet éducatif 2018-2022 sera présenté au CÉ à la fin de l'année. Il sera possible de constater les objectifs qui ont été atteints ou pas et de discuter de la suite à donner.

- 2.8** MÉRITE SCOLAIRE ET SOIRÉE RECONNAISSANCE 12 MAI
Le mérite scolaire reconnaît un élève qui s'est démarqué par sa persévérance et son engagement dans son milieu. La candidature d'une personne de chaque classe de 6^e année sera retenue et chacune recevra un certificat cadeau d'une librairie.

La soirée reconnaissance sera en mode virtuel. L'ensemble du personnel de l'école va y assister. L'équipe école est nommée pour le prix Bravo et l'équipe des bénévoles du dîner pizza est nommée pour le prix Bénévole.

- 2.9** RÉFLEXION SUR LES PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS
Sondage du CSSPO sur les projets particuliers : Madame Lynne met le projet en contexte, elle présente l'intention du processus de consultation. Au moment de lancer la présentation, les vidéos ne démarrant pas, il a été convenu que Madame Lynne enverrait la présentation par courriel aux membres, et que ces derniers pourront visionner le projet et émettre leurs commentaires individuellement.

3. MOT DE LA DIRECTION

À la fin de la rencontre, Madame Lynne fait état des points suivants :

- Inscriptions préscolaire : Il est à prévoir qu'il y aura des surplus en 2^e, 3^e, 4^e et 5^e années. Le processus de gestion de ces surplus commencera sous peu, par l'envoi de la lettre aux parents afin de demander s'il y a des mouvements volontaires.

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

- Communication 22 avril : Ce sera un sommaire comme celle du mois d'octobre.
- Ateliers au 3^e cycle : des situations particulières ont été vécues en lien avec le langage vulgaire à caractère sexuel. Les enfants ont reçu des ateliers avec une sexologue pour mieux réagir en lien avec les changements corporels à l'adolescence. D'autres ateliers sur l'« image corporelle » sont à venir.
- Sécurité : le policier-éducateur a fait des ateliers sur les conséquences de l'intimidation avec les groupes de 3^e année et du 3^e cycle.
- Bien-être à l'école : Une sortie école est à confirmer pour tous.

4. MOT DES REPRÉSENTANTS

4.1 . MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ (M. IDRISSE DOUMBIA)

Il y a beaucoup de familles ukrainiennes qui commencent à arriver. Des activités sont prévues pour cet été, il nous partagera le tout pour présenter à notre communauté.

4.2 MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS CSSPO (MADAME HABIBATOU)

- Lors du dernier conseil d'établissement, les discussions ont porté sur le bilan de la covid-19 concernant le pourcentage d'élèves et les membres du personnel enseignant absents, mais cela n'est pas représentatif. Le taux de vaccination semble très bon : 80% des élèves sont vaccinés.
- Il y a également eu des échanges sur le calendrier scolaire 2023-2024, les montants exigés aux parents, les projets particuliers et les places disponibles sur le CA du CSSPO.

4.3 MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDAA DU CSSPO (MADAME ROSSI RICCI)

Alessandra Rossi Ricci n'a rien à nous transmettre pour cette rencontre-ci, car le comité se rencontrera la semaine prochaine.

Toutefois, elle a fait le suivi sur la question posée par le CÉ quant à une étude de besoins en ergothérapie. La réponse du CSSPO est que le service d'ergothérapeute n'est pas obligatoire, c'est un "privilège" que d'avoir 2 ergothérapeutes à temps plein pour soutenir les enseignants. En plus, le CSSPO offre 3 TES à temps plein à l'école du Marais, un orthophoniste à temps partiel (5 jours par mois), et une psychologue scolaire (service d'urgence).

4.4 MOT DU REPRÉSENTANT DE L'OPP (MADAME ANDRÉNA)

Ces dernières semaines, les membres ont travaillé très fort.

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

- Le 3e bloc pour les dîners pizza prévoit le dernier dîner le 16 juin, mais comme les élèves de 6e année seront en activité, les membres de l'OPP proposent de le repousser au 20 juin pour ces derniers. Un courriel sera envoyé aux parents concernés à ce propos.
- Un don des vêtements perdus non réclamés sera fait à l'APO.
- La semaine de reconnaissance des enseignants et bientôt celle du service de garde sont des dossiers qui ont beaucoup occupé les membres de l'OPP.
- Les membres de l'OPP souhaitent maintenir la tradition du BBQ. Considérant les nombreuses contraintes reliées aux restrictions du nombre de personnes permises sur la cour, il avait été convenu de prévoir un BBQ sur l'heure du midi. Toutefois, diverses contraintes ayant un impact sur la tâche des employés ont conduit à une consultation du comité de vie étudiante qui a souhaité maintenir la journée d'activités spéciales proposée, et proposé de faciliter la période d'organisation du dîner par un **pique-nique**.
- Chaque titulaire recevra un montant du budget alimentaire pour prévoir une collation spéciale pour leur groupe. Les élèves auront accès à des jeux géants (3e cycle) et des structures gonflables (les autres cycles) et des popsicles (Mr. Freeze) seront servis.

4.5 MOT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

- Marie-Claude Cayen nous avise que les photos des finissants auront lieu jeudi, et que des rencontres pour le passage primaire-secondaire sont amorcées avec les directions des 2 écoles secondaires pour prévoir le classement.
- Le premier cycle va très bien! Les enseignants sont très heureux que la cour d'école est maintenant libre de trace de neige.
- Jérôme Lussier mentionne que les midis actifs sont très populaires, que les petits semblent être très heureux de bouger.

4.6 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE (MADAME VALÉRIE)

Valérie Legault tient à souligner le travail exceptionnel de son équipe pendant son absence. Les éducatrices préparent la semaine des services de garde sous le thème « un maillon essentiel »!

Deux activités sont à prévoir lors des prochaines journées pédagogiques :

1. **6 mai** : journée ouverte à tous, 100 places disponibles pour l'activité proposée à **Adrénaline Plus** (38,05\$)

Il est proposé par Habibatou Coulibaly et secondé par Julie Hudon d'adopter la sortie prévue et les frais demandés.

B



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MARAIS

CE026.21-22.60

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2. 13 juin :** Concept de location LÜ GYM sera loué par l'école au montant de 1500\$ pour la semaine. Le service de garde pourra utiliser le projecteur lors de la pédagogie et les soirs de la semaine. Un montant de 20,55\$ sera réclamés pour les frais de garde de cette journée.

Il est proposé par Julie Hudon et secondé par Jérôme Lussier d'adopter le principe de l'activité.

CE026.21-22.61

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nicole Atchessi demande une prolongation de 15 minutes.

Il est proposé par Julie Hudon et secondé par Caroline Charest d'approuver la prolongation.

CE026.21-22.62

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.7 MOT DU PERSONNEL DU SOUTIEN (MADAME KIM)

- Le 3e bloc dîner pizza est lancé.
- La gestion des retards est prenante pour l'équipe de l'administration.

Nicole Atchessi demande une prolongation de 15 minutes.

Il est proposé par Habibatou Coulibaly et secondé par Andréna Pierre d'approuver la prolongation.

CE026.21-22.63

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. FONCTIONNEMENT

5.1 BUDGET FONCTIONNEMENT DU CÉ

Il est proposé par Habibatou Coulibaly et secondé par Christian Perreault d'approuver le budget de fonctionnement tel que présenté.

CE026.21-22. 64

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES (PRIORITÉS DU CÉ)

Madame Lynne fait état de la situation de chaque priorité. Les achats ont été complétés pour les TES et les élèves de 3^{es} années.

Il est proposé par Andréna Pierre et secondé par Christian Perreault d'approuver le fonds à destinations spéciales tel que présenté.

B



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DU MARAIS**

CE026.21-22. 65

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.VARIA

Sans objet

7.CORRESPONDANCE

Sans objet

8.LEVÉE DE LA SÉANCE

Marie-Claude Cayen propose la levée de l'assemblée.
La rencontre se termine à 21 h 00.

CE026.21-22.66

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nicole Atchessi, vice-présidente

Lynne Duval, directrice